

Monsieur Le président de la communauté de communes

Mesdames et messieurs les maires

Mesdames et messieurs,

Chers amis,

C'est avec un réel plaisir que je me présente devant vous pour cette désormais traditionnelle cérémonie des vœux. Je vous remercie de répondre une nouvelle fois présent à notre invitation. Je souhaite que ce moment passé ensemble soit pour vous source de force, de conviction et de confiance en l'avenir. J'ai personnellement le sentiment que même si rien n'est jamais gagné d'avance, rien n'est définitivement perdu. C'est en tout cas ce message que j'essaie de porter et de transmettre à toute mon équipe et à mes collaborateurs. Je ne veux pas être le maire qui baissera les bras parce que telle ou telle décision aura été prise au niveau supérieur mais bien au contraire je veux être celui qui redonnera l'envie de continuer à se battre pour ce qui semble juste. Etre élu aujourd'hui est un combat quotidien et chacun se défend avec ses propres armes tout en veillant à respecter l'intérêt général. Oui, un maire a du pouvoir mais un maire n'a pas tous les pouvoirs et cela se vérifie au quotidien. C'est avant tout le représentant de l'état au niveau communal chargé de l'application stricte de la loi. Je suis à la disposition avec l'ensemble des élus de tous les thomassois et thomassoises pour les aider au quotidien et leur apporter tous les renseignements utiles dont ils auraient besoin. J'en profite

pour saluer nos agents qui se plient en quatre pour assurer un service aux habitants de très grande qualité. Saint Thomas fait aujourd'hui partie des villages structurants du territoire, de par sa population, nous sommes environ 600 habitants, de par sa position géographique, n'oublions pas que ce sont près de 7000 véhicules par jour qui traversent notre commune. Notre village est incontournable dans le paysage de notre nouveau territoire ROYANS-VERCORS.

Comme vous le savez tous, depuis le 1^{er} janvier, nous faisons partie de la communauté de communes ROYANS-VERCORS (CCRV) issue de la fusion de la communauté de communes Le Pays du Royans et de la communauté de communes du Vercors. Ce bel ensemble d'environ 10000 habitants a élu à sa présidence Pierre-Louis FILLET, maire de Saint Julien en Vercors, que je remercie de sa présence ce soir. C'est une belle aventure qui commence et je suis persuadé que l'union de nos forces sera un atout supplémentaire pour le territoire. La réforme territoriale a fait énormément bougé les lignes, le canton VERCORS-MONTS DU MATIN, la communauté ROYANS-VERCORS et les communes avec peut-être la création de communes nouvelles sur notre territoire. Nous devons nous préparer à ces futures évolutions et réfléchir d'ores et déjà à ce que pourrait être demain. Cela ne doit pas être source d'inquiétude mais bien au contraire ouvrir à une réflexion positive pour l'évolution de notre société. Nous faisons également partie depuis le 1^{er} janvier de l'arrondissement de Die.

En cette fin d'année, beaucoup d'entre vous m'ont fait part de leur mécontentement concernant la décision prise par le conseil municipal d'augmenter les impôts et je tenais à m'en expliquer aujourd'hui. Ce n'est jamais de gaieté de cœur qu'une telle décision est prise mais il a fallu se rendre à l'évidence. Face à la baisse de nos recettes de fonctionnement, principalement due à une dotation de l'état moins importante et malgré un gros travail de raboutage de nos dépenses, nous n'avions plus de marge de manœuvre. Une commune se doit de payer ses charges courantes mais aussi dégager un autofinancement suffisant pour ses investissements présents et futurs. Comparativement à des communes de même strate de population, nous n'avions pas une fiscalité à la hauteur. Alors oui, nous avons frappé un grand coup, c'est une bouffée d'oxygène indispensable pour les années à venir. Retarder cette augmentation aurait été une erreur car elle ne nous aurait pas permis d'avoir la vision nécessaire à la bonne marche de la commune. Ces décisions délicates et compliquées font partie de l'engagement de l'élu qui doit les assumer mais aussi pouvoir les expliquer.

En 2016, la révision du PLU a pu commencer comme prévu, sous l'impulsion du cabinet INGETER. Vous avez pu assister à une première réunion publique vous expliquant les grandes orientations et à un atelier habitants qui a permis à chacun des participants d'exposer sa vision ou tout au moins de réfléchir à ce qu'il faudrait ou ne faudrait pas faire. L'idée était de permettre des regards croisés entre élus et habitants. La durée de vie de ce document d'urbanisme étant d'un peu plus de 10 ans, il est important de ne pas se tromper sur

l'évolution de notre village. Rappelons que l'élaboration de ce document est soumis aux différentes lois en vigueur, qu'il doit coller au plus près du PLH, plan local de l'habitat en vigueur sur le territoire, qu'il sera demain intégré à un SCOT, schéma de coopération et d'orientation territoriale ou à un PLU intercommunal. Il ne s'agit pas d'une simple feuille sur laquelle on colorie les zones avec différentes couleurs comme certains peuvent encore le croire aujourd'hui. C'est évidemment un gros travail auquel est associé l'état et la concertation est très importante pour parvenir au résultat escompté. Sachez que nous ferons tout pour être à la hauteur de ce que nous espérons pour notre village. Le nouveau PLU devrait être finalisé et applicable en début d'année prochaine. Vous serez conviés dans quelques semaines à une réunion publique où vous sera présenté l'état d'avancement de ce dossier.

En 2016, nous avons décidé de différer nos investissements prévus et les seuls travaux sur les bâtiments se sont situés au niveau du toit de la mairie qui ne pouvaient attendre.

En 2016, fort d'une pétition signée par près de 300 personnes et transmise à Monsieur le Préfet, un comptage et une analyse de vitesse des véhicules traversant la commune a été effectuée par le département. Ce sont, comme je vous l'ai dit précédemment 7000 véhicules qui passent par Saint Thomas chaque jour. Malgré une vitesse régulièrement dépassée et des incivilités répétées, le rapport stipule que l'aménagement actuel convient. Pour nous, il n'est pas question d'en rester là et il nous faut chercher des solutions pour rendre cette

traversée plus sécurisée. Ces dernières semaines, le radar pédagogique, prêté par le département, et mis en place dans la traversée a donné de bons résultats et nous donne un message d'espoir pour des aménagements futurs. Sachez en tout cas que c'est un sujet de préoccupation pris très au sérieux et espérons qu'avec l'aide du département nous trouverons une solution durable. Nous ne pouvons penser au développement de notre commune sans y intégrer ce volet sécurité indispensable pour la qualité de vie et le confort de tous les habitants.

En 2016, le centre MGEN aujourd'hui appelé EMSR, établissements médico-sociaux du Royans a fêté ses 40 ans. Que de chemin parcouru depuis l'ouverture en 1976. Malgré une période quelque peu perturbée, souhaitons encore longue vie à Saint Thomas à cet acteur incontournable, 1^{er} employeur du territoire.

En 2016, nous avons mis en place un défibrillateur devant la mairie, c'est un vrai plus pour la commune, utilisable par tous. Une première initiation à son utilisation a eu lieu cet automne, une autre session est prévue au printemps.

En 2016, un blog communal a vu le jour pour améliorer la communication et transmettre toutes les infos utiles. C'est un moyen de plus pour nous aider à être au plus près de vos préoccupations. Nous avons dû compléter ce blog par un Facebook pour plus d'efficacité. Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous suivent et invitent toutes les autres à nous rejoindre. Ce sont des outils qui demandent un gros travail et il est toujours agréable de se sentir soutenu.

Pour 2017, il faudra poursuivre nos efforts et finaliser le document d'urbanisme qui portera notre commune dans les années futures. Je vous assure de toute mon énergie pour que ce projet soit celui qui corresponde le mieux aux attentes et préoccupations qui sont les vôtres. Le développement harmonieux du village est mon souci quotidien pour que chacun d'entre vous, petits et grands, se sentent bien à Saint Thomas et continuent à avoir envie d'y passer du temps, d'y travailler, d'y jouer. L'amélioration de notre cadre de vie reste une priorité. Du mobilier urbain sera installé dès le printemps, table de pique-nique, bancs et une table de ping-pong. Les jardinières devant l'école seront changées donnant un petit coup de neuf au centre-village.

En 2017, nous changerons enfin les volets de l'école et de la garderie, investissement plusieurs fois reporté mais aujourd'hui plus que nécessaire.

En 2017, nous serons recensés. Dès la semaine prochaine, vous recevrez la visite de l'agent recenseur, Mme Edith BRENIER, qui vous transmettra tous les éléments nécessaires au bon déroulement de cette opération.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que le coin lecture situé au dernier étage de la mairie est à votre disposition tous les mercredis de 14 à 16 heures. Cet espace a été intégré au contrat territoire lecture signé en décembre entre l'état et la communauté de communes, visant à tisser un lien entre l'ensemble des bibliothèques et médiathèques locales.

Lors de la signature de ce contrat, le préfet a souligné que :

« Lire, c'est en effet s'évader, s'émouvoir, développer son imaginaire, apprendre, s'ouvrir au monde, aux cultures, aux autres. »

Pour finir, j'adresse un grand bravo aux associations, en particulier à l'association des parents d'élèves pour l'organisation de festivités sur la commune. Je n'oublierai pas que l'année 2016 a vu également le 1^{er} grand prix de pétanque organisé par le bar de l'oubli et qui fut une belle réussite.

J'en profite pour saluer l'ensemble des commerçants, artisans, entreprises et agriculteurs de Saint Thomas qui permettent à notre commune de ne pas être qu'un village « dortoir ».

Je salue également tous les nouveaux habitants de notre village et leur souhaite la bienvenue.

Je fais un petit clin d'œil aussi à nos jeunes instituteurs, Katia et Damien, qui contribuent chaque jour à ce que notre école soit aussi accueillante.

J'ai une pensée, bien entendu, pour toutes les personnes qui nous ont quitté en 2016 et qui nous manquent aujourd'hui.

Je terminerai ce discours, comme l'an dernier :

Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns.

Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier.

Je vous souhaite des passions, je vous souhaite des silences, je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Je vous souhaite de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Je vous de résister à l'enlissement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille.

Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable

Je vous souhaite au nom du conseil municipal et en mon nom personnel une très belle année 2017 et surtout une très très bonne santé.

Vive le Royans- Vercors, vive Saint Thomas.